

INSCRIPTION AU COLLOQUE GYPSY 2022

présentielle et distancielle

« CETTE SACRÉE VÉRITÉ ! »

Muriel FLIS-TREVES et René FRYDMAN

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone portable _____ Mail _____

(Portable et mail obligatoire pour recevoir votre confirmation d'inscription)

Profession _____ N° Rpps _____

DROITS D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

Les droits d'inscription individuel comprennent :

l'accès au colloque + le livre du colloque + l'accès exclusif au replay vidéo pendant 1 mois.

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Médecins | 265 € |
| <input type="checkbox"/> Sages-femmes, psychologues, chercheurs en sciences humaines | 195 € |
| <input type="checkbox"/> Infirmières, personnels para-médical | 195 € |
| <input type="checkbox"/> Autres | 255 € |
| <input type="checkbox"/> Étudiants et Internes (joindre impérativement un justificatif) | 95 € |
| <input type="checkbox"/> Retraités (joindre impérativement un justificatif) | 135 € |

DROITS D'INSCRIPTION FORMATION CONTINUE
CENTRES HOSPITALIERS / ORGANISMES PUBLICS

Les droits d'inscription comprennent :

l'accès au colloque + le livre du colloque + l'accès exclusif au replay vidéo pendant 1 mois.

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Médecins | 345 € |
| <input type="checkbox"/> Sages-femmes, psychologues, chercheurs en sciences humaines | 265 € |
| <input type="checkbox"/> Infirmières, personnels para-médical | 265 € |

2 POSSIBILITÉS POUR ASSISTER AU COLLOQUE :

Merci de nous préciser la version choisie, en cochant une de ces cases :

Version en ligne
distancielle


&



Version en conférence
présentielle

RÈGLEMENT À L'ORDRE DE CERC ET BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER
À L'ADRESSE SUIVANTE :

Cerc-congrès - 4 rue Anne Vialle - 19000 TULLE

RÈGLEMENT SÉCURISÉ PAR CARTE BANCAIRE SUR LE SITE :

<http://www.gypsy-colloque.com/inscription>

LE COLLOQUE EN 2 VERSIONS

Le colloque GYPSY vous propose de nouveau un colloque dit "hybride" :

INFORMATION : Nous vous proposons de choisir une des 2 versions afin d'évaluer le nombre de participants en présentielle et en distancielle, cependant, vous aurez toujours la possibilité de le suivre dans l'une ou l'autre version à tout moment.

Les 2 versions :

- **Une version virtuelle en ligne** sur une plateforme digitale sur laquelle sera retransmis les 2 journées du colloque.
- **Une version en conférence à l'Université de Paris**, 45, rue des Saint-Pères, 75006 PARIS.

En cas de mesures sanitaires annoncées à cette période, vous pourrez assister au colloque en version digitale.

L'accès au replay, disponible pendant 30 jours après le colloque est uniquement réservé aux inscrits. Un email vous sera envoyé après la fin de l'événement afin d'accéder à la retransmission en replay du colloque Gypsy 2022.

VERSION EN LIGNE : RETRANSMISSION DU COLLOQUE

Les inscrits à la version en ligne distancielle, pourront se connecter sur la plateforme digitale qui retransmettra le colloque en ligne à partir de 8h15, le vendredi 9 décembre et le samedi 10 décembre 2022. Ils recevront un email avec le lien correspondant à l'accès au direct.

COMMENT S'INSCRIRE AU XXII^e COLLOQUE GYPSY ?**• Par voie postale**

En complétant le bulletin d'inscription, inscrire lisiblement vos coordonnées et votre spécialité ou votre profession et le renvoyer accompagné d'un **chèque à l'ordre de CERC - 4 rue Anne Vialle - 19000 Tulle**.

Ne pas oublier de joindre le justificatif de votre statut d'étudiant si tel est le cas, sans justificatif votre demande ne sera pas prise en compte.

• En ligne

Règlement sécurisé par carte bancaire sur notre site :

<http://www.gypsy-colloque.com/inscription>

CONGRÈS AGRÉÉ FORMATION MÉDICALE CONTINUE

N° de déclaration d'activité formateur Cerc-Congrès : 75 19 00833 19.

Médecins libéraux : financement de votre formation par le FAF-PM - 11 boulevard de Sébastopol - 75001 PARIS

- Site : www.fafpm.org .

Documents à fournir impérativement dans les 30 jours suivant la fin de la formation :

- Copie de l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF fournie en 2022 au titre des exercices de l'année 2021
- Programme de la formation
- Attestation d'acquiescement des frais d'inscription
- Attestation de présence

MODALITÉS D'ANNULATION

Tout congressiste qui serait dans l'obligation d'annuler sa participation pourra être remboursé après déduction faite de 30 euros de frais de gestion sur demande écrite avant le 1er novembre 2022, après cette date aucun remboursement ne pourra être effectué. cf conditions générales de vente

<http://www.gypsy-colloque.com/conditions-generales-de-vente>

DPC

Nous vous proposons de satisfaire à votre obligation annuelle de formation en participant à un programme DPC sur un atelier spécifique en parallèle de GYPSY.

Le DPC nécessite une inscription supplémentaire à l'inscription au colloque GYPSY.

THÉMATIQUE : RESPECT DE LA PATIENTE ET OPTIMISATION DE LA RELATION MÉDECIN/PATIENT DANS LES SITUATIONS DE SOIN DIFFICILES EN OBSTÉTRIQUE

Caractéristiques du programme DPC N° 12142200240 session 1 Mis en oeuvre par EvalFormSanté (Préf. n°53350825535, OGDPC 1214)

Il s'agit d'un programme intégré associant Formation continue et analyse de pratique selon la méthode des vignettes cliniques.

• FORMATION NON PRÉSENTIELLE :

1. Vignettes cliniques à réaliser en ligne en pré et post formation présentielle
2. Vidéo de session du congrès et articles de FMC complémentaire en ligne
3. Forum de discussion en post-formation présentielle pour continuer l'analyse de pratique et échanger entre les participants et experts

• FORMATION PRESENTIELLE :

Le vendredi 9 Décembre de 12H45 à 13H45

Formation continue et analyse de pratique à partir des vignettes cliniques en ligne. Débat entre les participants et avec les experts. Analyse de la pratique et des pistes d'amélioration de celle-ci.

Experts : Mme Caroline Brochet, sage femme et présidente APSF, René Frydman, gynécologue et Sophie Gellman, psychologue

• ÉVALUATION :

OCM en pré et post-formation présentielle à remplir en ligne et envoi de la synthèse des réponses et de la correction pour une autoévaluation des modifications de votre pratique.

Inscription sur : <https://www.evalformsante.fr/formations/1750> en l'attente de la validation puis sur www.mondpc.fr | DPC 12142200240 session 1

Indemnisation 270 € pour ce DPC

(décompte pour 1H présentielle et 5H non présentielles)

La participation à l'ensemble des étapes est indispensable à la validation et l'indemnisation

Règles OGDPC 2022 :

Concerne les médecins Français thésés installés ou remplaçants. Médecins généralistes, gynécologues, sage-femmes

Salariés : DPC financé par votre établissement (remboursement OPCA) pour les programmes agréés ANDPC

Libéraux (plus de 50% activité libérale)

Pris en charge et indemnisé par l'ANDPC selon **une enveloppe de 21H/an**

<https://www.agencedpc.fr/forfaits-de-dpc>

Indemnisation

• **Programme intégré (FMC + EPP) : Médecins 45€/h en présentiel et non présentiel, Sage-Femme 37,85 €/h**

• **Les remplaçants ne sont pas pris en charge par l'ANDPC** (possibilité d'y assister mais pas d'indemnisation ni de paiement, comme pour les internes)

INSCRIPTION, FINANCEMENT ET INDEMNISATION

Pour vous INSCRIRE AU DPC, rendez-vous sur le site:

EvalFormSanté : <https://www.evalformsante.fr/formations/1750>

Renseignements : secretariat@evalformsante.fr

Ou au téléphone entre 8h30 et 16h30 : Elodie: 09 54 23 16 37

Pour les LIBÉRAUX (> 50% d'activité libérale) :

DPC en 6H, Prise en charge ANDPC sous réserve de disponibilité de l'enveloppe annuelle.

Indemnisé médecins 45 €/h soit 270 €, sage-femmes 37,5€/h soit 225 €

Pour les SALARIÉS (>50% de l'activité) :

Votre inscription définitive est conditionnée au paiement par votre employeur des frais liés au DPC : 624 € le programme.

Merci lors de votre préinscription de bien indiquer les coordonnées de votre employeur.

Votre Inscription sera définitive après retour de la convention de formation et de la facture pro forma signés par votre employeur.